

Avant de commencer

Félicitations d'avoir décidé d'enregistrer votre société à responsabilité limitée (s.r.l.) extraprovinciale en Ontario!

Une s.r.l. est une société de personnes ayant des caractéristiques particulières liées à la responsabilité et ne peut être formée que par des professionnels dont la législation en vigueur autorise la s.r.l. à exercer la profession. À l'heure actuelle, en Ontario, seuls les avocats et les personnes autorisées à fournir des services juridiques (parajuristes), les comptables agréés et les comptables généraux peuvent former une s.r.l.

Avant d'enregistrer votre société à responsabilité limitée extraprovinciale, vous pouvez effectuer une recherche dans les dossiers du Ministère à l'adresse ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario afin de vérifier si la dénomination de votre entreprise est déjà utilisée par une autre entreprise et où celle-ci est située. Veuillez consulter l'[avis applicable](#) pour de plus amples renseignements.

Tout en effectuant votre recherche, vous pourriez envisager de présenter votre demande en ligne sur le site ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario puisqu'il s'agit d'un processus rapide et convivial qui vous facilitera la tâche. Voici les avantages des demandes en ligne : réponse plus rapide, avis immédiat de la réception de votre demande, possibilité d'utiliser une carte de débit ou de crédit et capacité de suivi de l'avancement de votre demande en ligne.

Si vous préférez remplir ce formulaire, vous devez le faire sur un ordinateur. Le formulaire est dynamique : il change en fonction de vos réponses aux questions. Vous pouvez sauvegarder le formulaire, mais vous ne pourrez l'imprimer qu'une fois tous les champs obligatoires remplis. Ces champs sont indiqués par un astérisque (*).

Pour obtenir des renseignements détaillés sur cette demande, veuillez consulter l'avis applicable.

Renseignements requis

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous assurer d'avoir à portée de main l'information suivante.

1. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse électronique). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
2. Raison sociale.
3. Autorité législative responsable.
4. Code d'activité principale du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le code SCIAN, veuillez consulter le site du [SCIAN](#). Seules certaines professions ont la possibilité de former une société à responsabilité limitée.
5. Adresse électronique officielle. **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
6. Adresse de l'établissement principal.
7. Nombre d'associés et coordonnées (p. ex., nom, adresse aux fins de signification, etc.).
8. Personne autorisant l'enregistrement.
9. Frais de 60 \$. Envoyez un chèque à l'ordre du ministre des Finances. Des frais de service s'appliquent pour tout chèque sans provision.

Remplir le formulaire

Coordonnées

Veuillez saisir le nom complet, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne-ressource. Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics. Le Ministère communiquera avec cette personne pour toute question au sujet de la présente demande et les documents la concernant seront envoyés à son adresse électronique.

Raison sociale

Il vous incombe de vous assurer que votre raison sociale est conforme aux exigences de la *Loi sur les noms commerciaux* (LNC) et de ses règlements. Veuillez vous reporter à l'avis applicable pour connaître les règles et les restrictions particulières concernant les dénominations des sociétés en vertu de la LNC. Il se peut que vous deviez également obtenir les consentements à l'utilisation du nom commercial ou de la dénomination, au besoin. Si vous enregistrez un nom qui est contraire à la LNC et à ses règlements, celui-ci peut faire l'objet d'une mesure de conformité à tout moment pouvant entraîner une annulation.

La raison sociale doit contenir : Limited Liability Partnership, LLP, ou l'équivalent français (Société à responsabilité limitée or s.r.l.)

Autorité législative responsable

Vous devez indiquer sous quelle autorité législative responsable la société à responsabilité limitée extraprovinciale a été créée. Cochez la case du menu déroulant et choisissez le pays. Si vous avez sélectionné le Canada, indiquez également la province; si vous avez sélectionné les États-Unis, indiquez l'État.

Activité principale

L'activité principale est l'activité majoritairement réalisée sous cette raison sociale. Le code d'activité du SCIAN est un numéro composé de 2 à 6 chiffres. Seules les activités principales suivantes sont autorisées pour les sociétés à responsabilité limitée :

- 5411 — Services juridiques (et tous les sous-groupes, comme 54110)
- 5412 — Services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye (et tous les sous-groupes, comme 54120)

Veillez vous référer à la liste des activités principales du SCIAN pour trouver le code qui décrit le mieux votre activité principale, puis indiquez dans le formulaire celui qui correspond à l'une des catégories mentionnées précédemment.

Le code du SCIAN est exigé en vertu de la *Loi sur les noms commerciaux* et de la *Loi sur les sociétés en commandite*; il apparaîtra sur les dossiers publics pour les dépôts effectués en vertu de ces lois.

Adresse électronique officielle

Une adresse électronique officielle est requise à des fins administratives et doit être valide. Tous les documents ou avis officiels et la correspondance destinés à la société visée par la présente demande seront envoyés à cette adresse électronique.

Adresse de l'établissement principal

S'il existe un établissement principal en Ontario, vous devez fournir l'adresse de l'établissement principal en Ontario. S'il n'existe **pas** d'établissement principal en Ontario, vous devez fournir l'adresse de l'établissement principal à **l'extérieur** de l'Ontario.

Si vous disposez d'une adresse internationale et que le champ « Région » ne s'applique pas, veuillez saisir la « paroisse », le « comté » ou toute autre information équivalente dans ce champ. Cette directive s'applique également à toute autre adresse internationale dans le formulaire.

Associés

Vous devez saisir un nombre d'associés. Un minimum de deux associés est requis. Si le nombre d'associés est supérieur à 10, vous pouvez choisir de fournir des renseignements pour un associé désigné, **si** l'établissement principal est en Ontario et si l'associé désigné accepte de tenir à jour les dossiers de la société. Si la société en nom collectif n'a pas d'établissement principal en Ontario, l'associé désigné doit tenir les registres de la société à l'adresse de service de cet associé désigné en Ontario. Ensuite, cochez la case appropriée si vous transmettez les renseignements uniquement pour l'associé désigné ou pour tous les associés.

L'associé ou l'associé désigné peut être une personne physique ou une organisation professionnelle qui exerce la profession autorisée.

Si l'associé ou l'associé désigné est une personne physique, indiquez son nom et son adresse aux fins de signification.

Si l'associé ou l'associé désigné est une organisation professionnelle, indiquez sa dénomination et son NEO.

Autorisation

Associé désigné autorisant l'enregistrement

Si un associé désigné a été saisi, il doit autoriser l'enregistrement. Le formulaire préremplira automatiquement ces renseignements.

Si aucun associé désigné n'a été inscrit, un associé ou une personne agissant par procuration doit autoriser l'enregistrement.

Associé autorisant l'enregistrement

Si la personne qui autorise l'enregistrement est un associé, sélectionnez le nom de l'associé dans le menu déroulant. Le formulaire préremplira automatiquement ces renseignements.

Personne agissant par procuration

Si une personne agissant par procuration autorise l'enregistrement, indiquez s'il s'agit d'une personne physique, d'une personne morale ou d'une entité enregistrée (toute entité enregistrée avec un NIE) ou d'une entité « autre ».

Si la personne agissant par procuration est une personne physique, inscrivez son nom complet et son adresse aux fins de signification en Ontario.

Si la personne agissant par procuration n'est pas une personne physique (p. ex., personne morale ou autre entité enregistrée), inscrivez sa dénomination ainsi que son NEO ou NIE, selon le cas, et son adresse aux fins de signification en Ontario. Indiquez également le nom complet et le poste de la personne qui représente la personne morale ou l'entité enregistrée.

Si la personne agissant par procuration est une entité « autre », indiquez la dénomination de l'entité, son adresse aux fins de signification en Ontario, ainsi que le nom complet et le poste de la personne qui représente l'entité « autre ».

Confirmation

La personne-ressource doit confirmer l'exactitude des renseignements soumis.

Soumission du formulaire

Lorsque vous avez terminé de remplir le formulaire, imprimez-le, puis envoyez-le par courrier au Ministère à l'adresse indiquée ci-dessous accompagné de votre paiement exact.

Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs
Direction des services centraux de production et de vérification
393 avenue University, bureau 200
Toronto (Ontario) M5G 2M2

Demande retournée

Si votre demande est manuscrite, s'il manque le paiement ou l'adresse électronique requis, ou si vous utilisez le mauvais formulaire, elle ne sera pas traitée et vous sera retournée par courrier ordinaire. Dans ce cas, vous pourrez la présenter de nouveau par courrier ordinaire.

Toutefois, s'il manque **toute autre** information requise ou si le formulaire n'a pas été correctement rempli, il sera retourné par voie électronique aux fins de correction à l'adresse électronique qui y est indiquée. Pour soumettre à nouveau la demande, vous recevrez un lien vers le système d'enregistrement électronique des entreprises, où vous **devrez** effectuer la transaction par voie **électronique**. Lorsque vous soumettez à nouveau la demande, il est de votre responsabilité de réviser l'ensemble de la demande et de vous assurer que toutes les données sont exactes et

répondent à toutes les exigences. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés.

La date d'entrée en vigueur de la demande retournée qui est soumise à nouveau au Ministère sera la date à laquelle une demande acceptable de dépôt est traitée par le Ministère. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis applicable.

Demande acceptée

Que vous ayez présenté votre demande par voie électronique ou par courrier, une fois que le Ministère reçoit votre demande et qu'elle est traitée avec succès, vous recevrez les documents officiels par courriel, y compris un reçu de paiement, le cas échéant, et une clé d'entreprise si l'entité n'en a pas encore obtenu une. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les documents, veuillez consulter l'avis applicable.

Ces documents seront envoyés à l'adresse électronique officielle de la personne morale ou de l'entité communiquée et à la personne-ressource mentionnée, à l'exception de la clé d'entreprise, le cas échéant, qui est uniquement envoyée à l'adresse électronique officielle.

Questions

Après avoir lu ces directives détaillées et l'avis applicable, si vous avez encore des questions, veuillez consulter le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> ou communiquer avec nous par [courriel](#). Vous pouvez aussi appeler ServiceOntario au :

- Téléphone : 416-314-8880 ou sans frais : 1-800-361-3223
- ATS : 416-325-3408 ou sans frais ATS : 1-800-268-7095